



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE GOUVERNEMENT

SÉANCE DU 20 JUILLET 2023

COMMUNIQUÉ

Table des matières

<u>LE GOUVERNEMENT DÉGAGE 1.600.000 € POUR L'ORGANISATION DE LA COUPE DU MONDE DE HOCKEY 2026</u>	<u>3</u>
<u>SOUTIEN AUX FAMILLES : LA BAISSSE DU PRIX DES CRÈCHES SE CONFIRME</u>	<u>4</u>
<u>CONTACTS PRESSE.....</u>	<u>5</u>

Le Gouvernement dégage 1.600.000 € pour l'organisation de la Coupe du monde de hockey 2026

A l'initiative de Pierre-Yves Jeholet, Ministre-Président en charge des Sports, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a dégagé un montant de 1.600.000 € pour soutenir la Ligue Francophone de Hockey dans l'organisation de la Coupe du monde de hockey 2026.

Pour rappel, le 3 novembre 2022, la Fédération internationale de Hockey a décidé d'attribuer l'organisation de la Coupe du monde masculine et féminine de hockey 2026 aux Pays-Bas et à la Belgique. Une décision historique pour la Belgique qui n'a jamais organisé l'évènement qui se déroulera en août 2026 à Amsterdam et, au sein du futur stade national à Wavre.

Pour le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet : *« Dans l'histoire du sport belge, l'organisation d'une Coupe du monde est une opportunité unique qui peut engendrer des retombées sur le plan économique, sur la notoriété à l'étranger de nos sportifs et sur le tourisme. Cette Coupe du monde arrive à un moment où nos Red Lions et nos Red Panthers performant au plus haut niveau et où le nombre des affiliés augmente un peu plus chaque année. Permettre à cette génération dorée de jouer à domicile est une chance pour la promotion du Sport auprès de nos jeunes. La Fédération Wallonie-Bruxelles se devait de s'associer et de soutenir un tel évènement ».*

En effet, cet évènement aura un impact tant sur le tourisme, grâce à la couverture médiatique internationale de l'évènement, que sur l'économie, de par notamment la création d'emplois temporaires supplémentaires. Pendant les 13 jours de matchs, il est prévu une moyenne de 8.000 personnes par jour sur le site de Wavre.

En contrepartie du soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le projet de convention prévoit les éléments suivants:

- La Ligue Francophone de Hockey devra promouvoir sa discipline autour de l'évènement, particulièrement auprès des jeunes ;
- Une clause est prévue pour que l'évènement se déroule à Wavre ;
- L'obligation de promouvoir une politique durable et respectueuse de l'environnement ;
- L'obligation de promouvoir la Fédération Wallonie-Bruxelles sur les supports créés à l'occasion de l'évènement.

Contact presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président
nicolas.reynders@gov.cfwb.be/+32 473 27 14 79

Soutien aux familles : la baisse du prix des crèches se confirme

À l'initiative de la Ministre de l'Enfance Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a validé ce jeudi, en deuxième lecture, le projet de nouvelle grille tarifaire dans les crèches. Concrètement, les factures des crèches subventionnées vont diminuer pour les parents disposant de moyens et petits salaires, soit pour la majorité des parents dont les enfants sont en âge de fréquenter une crèche.

Après avoir franchi une première étape importante, dès janvier 2023, en réduisant le prix pour les familles monoparentales et en assurant la gratuité pour les personnes bénéficiant du statut BIM (Bénéficiaires de l'Intervention Majorée), le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles poursuit le travail afin de soutenir les parents et permettre à un maximum d'enfants d'accéder à un milieu d'accueil.

Adopté en première lecture en juin dernier, le projet de nouvelle grille tarifaire dans les crèches a poursuivi son chemin et a été soumis au Conseil d'Administration de l'Office de la Naissance et de l'Enfance et au Conseil d'avis de l'ONE avant son adoption en deuxième lecture par le Gouvernement ce jeudi 20 juillet.

Après un dernier passage au Gouvernement prévu à la rentrée, suite à l'avis du Conseil d'État et de dernières consultations, les factures vont ainsi diminuer ou rester stables pour 93% des ménages dont les enfants sont en âge de fréquenter une crèche. Grâce à la nouvelle grille, le prix de la crèche baissera au bénéfice des moyens et petits revenus, dont font partie la majorité des jeunes parents, souvent en début de carrière.

À partir de janvier 2025, ce nouveau tarif sera effectif pour les nouvelles inscriptions et pour tous les parents dont les contrats d'accueil ont été signés en 2024, et sera neutre pour le budget des milieux d'accueil eux-mêmes. Par la suite, le dispositif sera évalué en concertation avec le secteur.

« En tant que Ministre de l'Enfance, mon objectif est clair : faire en sorte que davantage d'enfants puissent avoir accès à un accueil de qualité et alléger les factures des familles. Grâce à cette nouvelle grille, le prix de la crèche baissera au bénéfice des moyens et petits revenus, dont font partie la majorité des parents concernés. Les nouveaux tarifs seront plus équitables et la mesure sera neutre budgétairement pour les milieux d'accueils eux-mêmes, ce qui est également très important pour moi. Parallèlement, le travail de création de places et d'amélioration des conditions de travail des accueillantes et des puéricultrices se poursuit », souligne la Ministre de l'Enfance Bénédicte Linard.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be/+32 478 98 59 96

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes

lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 478 98 59 96

Olivier Schotte, Porte-parole de Françoise BERTIEAUX

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75